

 EMA Formation <small>Formation & Expertise Sociale</small>	Fiche programme « Les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail »	
	Diffusion	Version V 0.1

Référence : Les membres de la CSSCT

Durée : 5 jours

Tarif : 360€ HT par personne et par jour

Contact : emaformation@orange.fr

Public visé :

Les membres des Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail des Comités Sociaux et Economiques, les membres des Comités Sociaux et Economiques, les Représentants Syndicaux

Pré requis et conditions d'accès à la formation :

Aucun prérequis pour participer à cette formation

Objectifs opérationnels/ Compétences visées

- Mettre en œuvre le rôle des élus en matière de santé, sécurité et conditions de travail au sein des entreprises et organisations,
- Maîtriser les outils relatifs aux inspections, aux enquêtes, au danger grave et imminent, à l'arbre des causes, au document unique d'évaluation des risques professionnels,
- Développer les bonnes pratiques juridiques et le fonctionnement de la CSSCT.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le rôle des élus en matière de santé, sécurité et conditions de travail au sein des entreprises et organisations,
- Définir les champs d'intervention des élus du CSE et de la CSSCT,
- Identifier les acteurs de la prévention,
- Analyser les risques professionnels et leurs environnements,
- Connaître les différents modes d'intervention,
- Choisir la bonne méthode en relation avec son objet,
- Construire un plan d'action,
- Savoir réagir en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle, d'inaptitude professionnelle,
- Savoir conduire une inspection et une enquête.

Durée et modalité d'organisation :

Durée : 5 jours soit 35 heures de formation

Horaires : matin : 09h30 – 13h / après-midi : 14h – 17h30

Type de formation : inter ou intra entreprise

Organisation : formation en présentiel

Nombre maximum de stagiaires prévu : 12

Nombre minimum de stagiaires prévu : 6

Lieux :

Lieu de réalisation de l'action de formation :

- Sur le site du client en intra-entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation en intra-entreprise ou en inter-entreprise

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, modalités pédagogiques et animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Le référent handicap est Madame Camille Sejourné. Pour toute demande, vous pouvez le contacter par mail : camille.emaformation@gmail.com

Délai d'accès :

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 2 mois

Tarifs :

Selon les dispositions du Code du travail (Art. R. 2315-21), la formation a un coût de 360€ HT par jour et par stagiaire, soit 1800€ HT*** pour 5 jours par stagiaire.

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

***Plafond Légal : Trente-six fois le montant horaire du SMIC/jour/stagiaire
Art R-4614.34 du code du travail

Modalités de règlement :

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage sur des situations apportées par l'intervenant ou par les stagiaires.
- Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation.
- Cas pratique sur mesure.
- Conseils individualisés immédiatement applicables.

Déroulé / contenu de la formation :

	Matin	Après-midi
Jour 1	<ul style="list-style-type: none">- Accueil des stagiaires et tour de table- Le fonctionnement de la CSSCT et du CSE (vocabulaire, cadre réglementaire, organisation et composition des instances, moyens de fonctionnement- Les principaux domaines d'intervention de la CSSCT (Inspections obligatoires ; enquêtes suite à un accident ou une maladie...)- Les acteurs de la prévention dans son entreprise (définition de chaque rôle)	<ul style="list-style-type: none">- L'accident du travail, la prévention et la faute de l'employeur
Jour 2	<ul style="list-style-type: none">- Les travaux collectifs entre les deux instances : articulation entre la CSSCT et le CSE- Responsabilités civiles et pénales- Expertises et investigations du CSE/CSSCT	<ul style="list-style-type: none">- La procédure de Danger Grave et Imminent- L'expertise du CSE

Jour 3	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des risques professionnels (définitions danger, risque, dommage, prévention, les familles de risques...) - L'adaptation aux différentes catégories de risques (les moyens pour lutter contre chaque risque) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) - Construire sa propre boîte à outils pour identifier les risques
Jour 4	<ul style="list-style-type: none"> - La prévention au quotidien à travers l'alerte, l'inspection et l'enquête avec un focus sur l'outil arbre des causes 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas pratiques sur l'analyse d'un accident du travail
Jour 5	<ul style="list-style-type: none"> - Les Risques PsychoSociaux (indicateurs, signaux d'alerte, catégories, harcèlement et violence) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les RPS dans le document unique - Synthèse et conclusion de la formation

Moyen d'encadrement :

Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme EMA.Formation durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

Nom du contact : Camille SEJOURNE ou Aurélie REGOUBY

- Soit par téléphone : 01 45 04 41 59
- Soit par mail : emaformation@orange.fr

Tous nos formateurs intervenant sur cette formation sont des consultants formateurs experts CSE en matière de SSCT et CSSCT. Ils peuvent être contactés par l'intermédiaire de la Responsable Développement des Compétences, Camille Sejourné qui est joignable par mail pour toute question : camille.emaformation@gmail.com

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

Supports :

Les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail

Éléments matériels de la formation :

Support Powerpoint projeté en séance, support pédagogique pour les stagiaires, salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard

Modalités d'adaptation pédagogique :

- Répartition pédagogique : 50 % de pratique, 50 % d'apports théoriques
- Participation active des participants
- Exercices pratiques, mises en situation
- Apports méthodologiques sont illustrés d'exemples puis application en situation
- Mises en situation répétées et coaching des participants

Matériel nécessaire pour la formation :

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paperboard
- Une liaison internet

- ✓ La convocation, le livret d'accueil et le règlement intérieur sont envoyés à l'apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- ✓ Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.ema-formation.fr dans la rubrique « Inscriptions ».

Modalités de suivi et d'évaluation

- La feuille d'émargement est signée par le stagiaire et l'intervenant par demi-journées.

- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Évaluation formative :

Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoirs, savoirs faire et savoir être).

Évaluation de l'intégration des connaissances par un quizz ou un jeu de questions/réponses quotidien animé par le formateur.

Évaluation sommative de la satisfaction du participant :

- Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation
- Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail